Les profs principaux en première ligne

En un dessin tout est dit.

Les profs principaux sont de plus en plus les "relais-tampons" entre les proviseurs-adjoints et leurs collègues. En effet pourquoi réunir l'équipe pédagogique pour évoquer un problème, le résoudre et progresser collectivement ? Les décisions sont de plus en plus prises entre le Proviseur-adjoint et les profs principaux. À charge pour ce dernier de transmettre aux collègues concernés les décisions prises et les consignes s'il y a lieu.

Pris entre le marteau et l'enclume, c'est à décourager de se porter volontaire prof principal !

Bonnes nouvelles !

Le lycée horticole de Blois ne déposera plus son éternel dossier **CAP Fleuriste** auprès de la DRAAF. Et pour cause, Il a enfin eu l'autorisation d'**ouvrir pour septembre 2022 !**

Petit retour en arrière... Lorsqu'en mars 2013, l'équipe pédagogique de Blois décide de se pencher sur ce projet en formation initiale par la voie scolaire publique, elle ne s'imaginait pas attendre si longtemps... En 2014 le 1er dossier a été déposé auprès de la DRAAF ; Puis 2015, 2016...

Petit espoir en 2019, lorsque le Conseil Régional donne un avis très favorable à cette ouverture, **MAIS** le Ministère de l'agriculture ne suit pas… Et les rencontres s'enchaînent avec le DGER d'une part, différents élus (locaux et régionaux) d'autre part, d'un courrier à une ministre... Dans le même temps, les représentants du personnel abordent le sujet lors des différentes instances : locales (CI, CA), régionales (CTREA, CREA) et nationale (CTEA).

Il aura fallu la ténacité et la pugnacité du SNETAP local, régional et national pour que ce CAP Fleuriste ne tombe pas dans les oubliettes. Au bout de 8 ans le Ministère de l'agriculture donne enfin son feu vert !

Dans la série des actions qui portent leurs fruits, c'est à Châteauroux que **les choses ont bougé** : un collègue contractuel TFR Labo sur un poste de titulaire depuis plus de 2 ans, passe de droit à 100 %.

Les « jeunes » ne s'engageraient plus !

Les études le montrent les jeunes s'engagent plutôt dans l'associatif. Le syndicalisme vient loin derrière dans les sondages. C'est souvent par désintérêt de l'institution. Ils se reconnaissent dans l'action ponctuelle et des sujets comme l'avenir de la planète. De l'action ponctuelle il y en a dans nos établissements. Il faut aussi rappeler que le syndicalisme c'est aussi l'engagement dans des grands thèmes sociétaux. Le SNETAP-FSU lutte **contre les discriminations, contre l'extrême droite** et **pour l'égalité homme-femme et l'écologie**. Tout en défendant les droits de chacun. Au niveau régional le syndicat interpelle les politiques sur ces sujets. Il les rencontre, propose des solutions, donne son avis.

Se syndiquer, c'est s'engager au quotidien.

SNETAP FSU Centre-Val de Loire

https://regions-snetap-fsu.fr/cvdl/

VU Corrigé !

Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre

7 avril 2022 - n°32

EDITO

Nous ne sommes pas encore sortis du COVID que déjà des menaces d'un autre temps nous plongent dans les visions de guerre et d'horreur avec le conflit Ukrainien. Pour ceux qui en doutaient encore, les régimes autoritaires sont plus qu'actifs. Les lignes rouges sont encore une fois franchies avec le nouveau Tsar, Poutine qui se voit à la tête de la grande Russie en brandissant la menace d'une 3ème guerre mondiale.

Garder la tête froide et continuer à se battre pour nos libertés et nos droits est plus que jamais une nécessité. Notre actualité franco-française sur fond d'élection présidentielle semble bien dérisoire mais ne nous trompons pas, les discours de certains candidats ont aussi des relents de nationalisme exacerbé.

Notre droit d'expression et nos revendications dans un monde aussi perturbé restent plus que légitimes et le SNETAP-FSU sera toujours au rendez-vous pour les porter : on l'a prouvé le 29 mars.

Les enjeux ne sont évidement pas de même nature mais nous avons pu aborder un certain nombre de sujets le 6 janvier dernier auprès du président de la région Centre Val de Loire, François Bonneau.

L'entretien a permis d'évoquer la nécessité pour la région de soutenir l'Enseignement Agricole Public à l'heure où les velléités du privé sur l'apprentissage s'accentuent grâce à la loi Pénicaud de 2018... et pas que dans les MFR.

Les investissements régionaux dans nos établissements vieillissants ont également été abordés, certaines situations devenant plus que critiques. Ce N°32 de ***Vu Corrigé*** a repris dans ses articles, les principaux points évoqués lors de ce temps d'échange.

Conseil Régional

Prof Principal

Bonnes nouvelles

CHSCT-REA

Le 29 à la Défense

RENCONTRE AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL

Le 6 Janvier 2022, une délégation du SNETAP-FSU a été reçue au Conseil Régional par le président Bonneau.

Suite à de nombreux contacts pour définir les points à aborder, différents chefs de services avaient été mobilisés pour répondre aux interrogations qui font débat dans nos établissements. Le début de mandature régionale et la fin du quinquennat Macron, le moment était opportun pour faire un bilan sur différents sujets :

- le **renouvellement des générations d'agriculteurs** en région (50% sous 5 ans) préalable indispensable pour envisager les formations des futurs installés
- l'**abaissement continu des moyens humains** et l'absence d'ouverture de classes depuis plusieurs années
- le développement de l'enseignement privé en apprentissage livré aux branches professionnelles (loi Pénicaud) et la **marchandisation des formations**.

Dès lors, les sujets concernant nos établissements pouvaient être abordés :

- nécessité de consolider l'**offre publique de formation** (ouvertures de classes) au regard des enjeux de société actuels
- demande de **soutien politique plus affirmé** sur les filières en souffrance (BTS APV de Chartres)
- **convention informatique tripartite** Draaf/Conseil Régional /EPL ; quid des missions de nos TFR
- **plan d'investissement région** dans nos établissements, "passoires énergétiques"
- **services des agents des lycées** : remplacement des personnels (ménage/cantine) lié à la situation sanitaire
- **renouvellement des ÉPI** et dotation en matériel

Fort de ces échanges, chacun.e.s a pu mesurer le travail à réaliser sur les différents thèmes abordés. On suivra les différents dossiers sans rien lâcher.

Convention informatique entre région/DRAAF/EPL

Nos collègues TFR en appui avec nos camarades des Pays de Loire planchent sur une **convention informatique** initiée en 2018 par le DR TIC de l'époque. Depuis plus rien, jusqu'à ce que le sujet repointe son nez ! Les collègues, dont le statut est reconnu par notre ministère, s'interrogent sur leurs futures prérogatives et la reconnaissance de leurs compétences face à la mainmise du GIP RECIA (sous traitant pour la région de la logistique informatique). Le conseil régional se veut rassurant et souhaite le maintien et l'appui des équipes en place comptant sur leur savoir-faire pour répondre aux besoins locaux. Notre propre autorité académique serait-elle le "caillou dans la chaussure"...

Affaire à suivre.

Les E.P.I.

Les **É**quipements de **P**rotection **I**ndividuel (EPI) c'est le quotidien de nos collègues agents des lycées : blouses, pantalons ou encore chaussures de sécurité. Mais qui paye la facture ? C'est à la charge de l'employeur. Normalement…

Il fallait juste le rappeler au Conseil Régional qui va se pencher sur la question.

Ce sont les finances de nos établissements qui vont être soulagées.

Le 29 mars ? On y était !

"Le collectif pour la défense de l'Enseignement Agricole Public reprenait un Hectar à la Défense", c'était le slogan que chacun a pu voir sur ces petits prospectus verts, dans nos salles des personnels.

Pour la région Centre, nous étions 25, et pas que des syndiqués, à quitter nos établissements, à partager des mini-bus, nos voitures perso ou à prendre le train, direction les Yvelines ! Là, à Lévis Saint Nom, on retrouve le reste de la troupe, une centaine de collègues de différents syndicats, devant "l'école" Hectar, symbole d'une agriculture cyber-productiviste, modèle que souhaitent imposer Xavier Niel et Audrey Bourolleau (actuelle conseillère agriculture du candidat Macron)

1ère étape de cette journée militante : déclaration de chacun, slogan repris en chœur et surtout en présence de nombreux journalistes (France Inter, France 3, AFP, L'Humanité, Reporterre, Agrapresse...). Ce genre de manifestation, cette opposition, cette forme de combat, on catalogue souvent le syndicalisme juste comme cela. On aurait pu s'arrêter là.

Or, l'après-midi, à la 2ème étape à la Défense siège d'affaires et financier, le SNETAP montrait une autre facette du militantisme : **un Forum citoyen**. Sous un barnum, après une parodie humoristique pertinente jouée par une prof d'ESC, 200 personnes ont pu assister à une table ronde avec des invités comme des associations naturalistes : les Amis de la Terre, OXFAM, Génération future…et la FCPE aussi. Bref, des associations qui ont pignon sur rue ! Un temps fort, où on s'écoute, on se découvre. On ne sera peut-être pas toujours d'accord, mais on essaie de voir ce que l'on partage, ce que chacun amène comme réflexions, comme leviers pour le futur de l'EAP. Des valeurs communes sans doute, pour une agriculture durable, relocalisée et pourvoyeuse d'emplois.

Voilà que nous devons partir, les 25 montent ensemble les marches qui nous mènent sous l'Arche de la Défense… Dernier regard sur cet endroit décidément trop minéral...

Assurément, on s'en souviendra.

On ne veut pas d'un CHSCT-REA au rabais !

Le CHSCTREA devrait être un outil essentiel au dialogue social et au lieu de cela les représentant.e.s des personnels ont le sentiment de ne pas être considéré.e.s et encore moins entendu.e.s par l'administration. Face aux dysfonctionnements de l'instance, les représentants ont boycotté le CHSCT-REA du 24 janvier 2022. Ils ont dit **"NON"** :

- au délai de préparation de l'instance non respecté,

- aux protocoles sanitaires insuffisants

- à la gestion approximative de la crise sanitaire qui laisse les personnels de nos établissements dans le plus grand désarroi.

Depuis ce coup de gueule, même si l'administration ne semble pas plus investie, les représentant.e.s des personnels continuent leurs actions pour la santé et la sécurité au travail. Ils se forment sur la méthodologie de visite des locaux et la finalisation d'un protocole régional adéquat. Suivra en mai, la visite du CFA de Bellegarde.

D'autres batailles pour la santé et la sécurité au travail sont à l'ordre du jour :

- le **respect du droit** à la médecine de prévention pour tous les agents des EPLEFPA,
- les **conditions de travail** des TFR IBA.

AP le retour... et la fin ?!

Rappelons les faits : pour la 2ème année, 1h d'**A**ide **P**ersonnalisée, c'est 1/2 heure payée "normalement" et 1/2 payée en HSE (**H**eure **S**up. **E**xceptionnelle). Là est le problème: cette 1/2 heure **HSE** n'apparaît pas dans notre fiche de service. Elle peut donc générer une classe supplémentaire… et bien sûr, ne sera pas comptabilisée pour nos retraites.

Alors, pourquoi pas la même situation pour les EIE, la pluri,... dans toutes les filières ? **On ne peut plus laisser faire !**

Comme nous n'avons pas été entendus par le Ministère qui a maintenu ce système malgré nos alertes, à Tours-Fondettes, comme ailleurs, nous voulons agir. Soutenus par les collègues, les représentants des personnels en ont parlé lors du Conseil Intérieur... Mais, pas si simple ! Arrêter l'AP en cours d'année dans toutes les classes ? Que chacun arrête en fonction de son temps d'AP ? **Quelles solutions adopter ?**

Pour sensibiliser parents et élèves, un courrier leur sera adressé. Nous espérons bien qu'ils nous soutiendront dans nos actions à venir.

Quoi qu'il en soit, nous ne ferons pas une 3ème rentrée à ce régime là !